

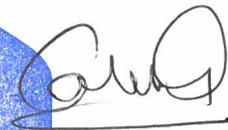
## DECISIONS DE LA PRESIDENTE

EN VERTU DES DELEGATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 13 OCTOBRE 2020

### AFFICHAGE

Numéro	Objet	Décision
2021-DEC-13	<b>Convention particulière d'occupation du domaine public autoroutier SDEC ENERGIE-SAPN - communes de REUX et ST HYMER</b>	<p>Art. 1 : d'approuver les dispositions de la convention particulière relative à l'occupation du domaine public autoroutier concédé à la SAPN (parcelles cadastrées, section ZA n°30-31 et section A n°608, sises commune de Saint Hymer (INSEE 14593) et parcelle cadastrée section : ZB n°106 sise commune de Reux (INSEE - 14534)) par des ouvrages du réseau public de distribution électrique,</p> <p>Art. 2 : de signer ladite convention et de la mettre en œuvre,</p> <p>Art. 3 : d'insérer la présente décision au registre des délibérations et d'en rendre compte au Comité et au Bureau Syndical.</p>

Cette décision est consultable, sur demande auprès du service Assemblées, pendant les horaires d'ouverture du Syndicat.



La présidente,

Catherine GOURNEY-LECONTE